



Usine de Couvrot (source : Ciments Calcia)

**Evaluation des retombées
atmosphériques en poussières à
proximité de Heidelberg Materials
Présentation de la campagne de mesures 2024**

Contexte et objectif de la campagne

ATMO Grand Est dispose d'une expertise avec des moyens techniques permettant d'accompagner une gestion de l'atmosphère à long terme mais aussi à court terme en cohérence avec la stratégie nationale déclinée et renforcée à l'échelle territoriale et locale. Ainsi, l'association met à disposition des éléments de diagnostic permettant d'évaluer la qualité de l'air, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des territoires mais aussi d'estimer l'exposition des populations à une mauvaise qualité de l'air. Dans ce contexte, ATMO Grand Est apporte son expertise et participe à l'élaboration des plans d'actions des acteurs privés des secteurs émissifs. ATMO Grand Est réalise ainsi des campagnes de mesure en site de proximité industrielle.

Conformément à l'arrêté du 22/09/1994, modifié par l'arrêté du 30/09/2016, Heidelberg Materials (anciennement CEMENTS CALCIA) doit réaliser un plan de surveillance environnemental, fonction des conditions météorologiques du site, afin de vérifier l'impact du fonctionnement de l'installation sur son environnement.

Dans ce cadre, Heidelberg Materials a demandé à ATMO Grand Est de déterminer les concentrations de retombées atmosphériques totales, avec distinction solubles et insolubles, afin d'informer la population de Couvrot et de ses environs immédiats sur la teneur des retombées issues des émissions du site. La surveillance est réalisée depuis 1999.

Moyens de mesure mis en place

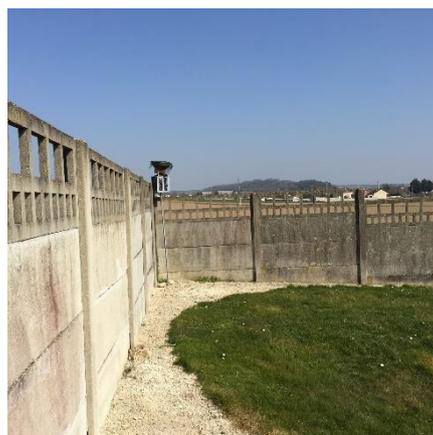
Pour évaluer les retombées atmosphériques en poussières à proximité de l'industrie, ATMO Grand Est a installé des jauges OWEN sur huit sites de mesures. Les jauges utilisées collectent les retombées atmosphériques sur un mois.

Selon l'arrêté, le plan de surveillance comprend :

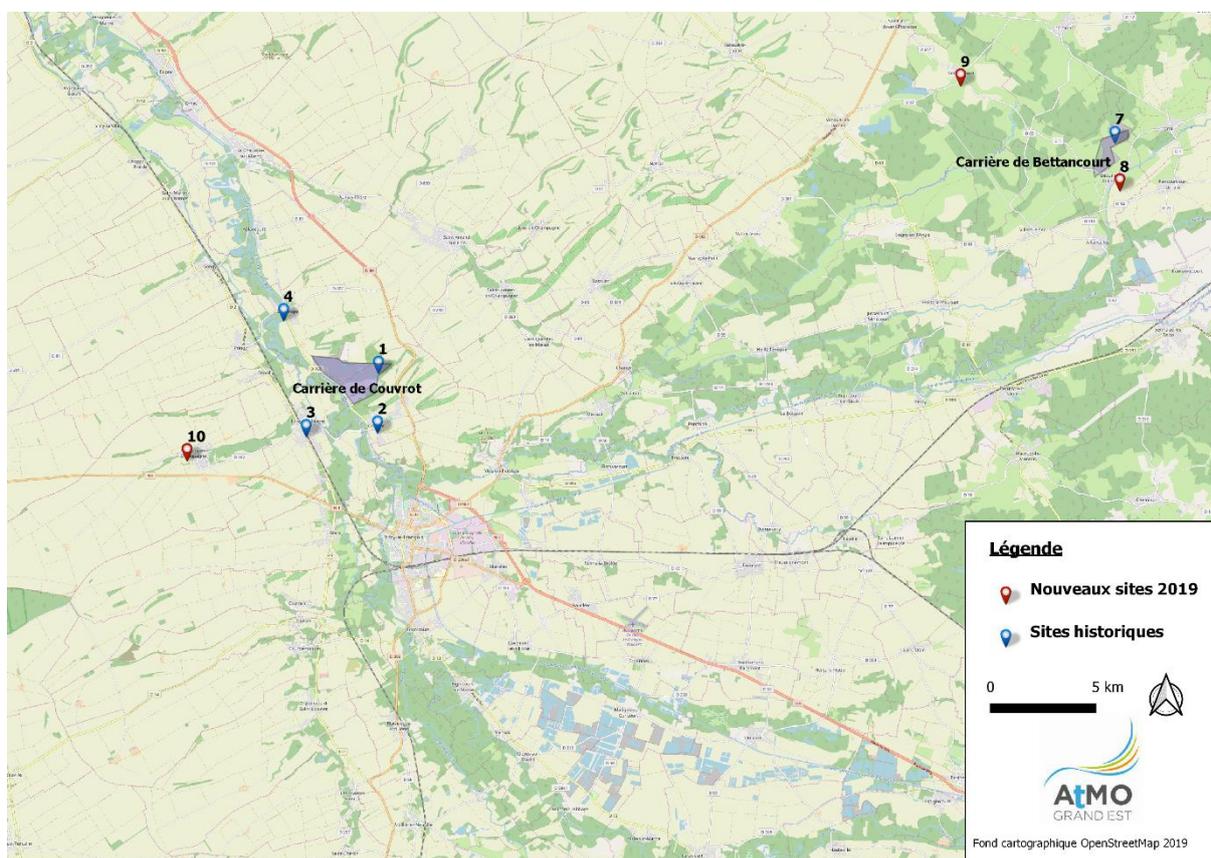
- Au moins une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière.
- Le cas échéant, une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.
- Une ou plusieurs stations de mesure implantées en limite de site, sous les vents dominants.

Pour 2024, les prélèvements se poursuivent sur les sites suivants :

- Site n° 1 : Montmartre
- Site n° 2 : Couvrot Cimetière
- Site n° 3 : Loisy cimetière
- Site n° 4 : Bayarne
- Site n° 7 : Carrière Bettancourt - talus
- Site n° 8 : Bettancourt – Mairie
- Site n° 9 : Vernancourt
- Site n° 10 : Maison en Champagne
Témoïn



Jauge OWEN sur le site de Couvrot Cimetière
(Source : ATMO Grand Est)



Localisation des sites de mesures

Durée de la campagne

Afin de respecter l'arrêté du 30 septembre 2016, 4 campagnes trimestrielles de 30 jours ont été prévues chaque année.

Les résultats de cette étude sont diffusés tous les mois sur notre site internet :

<https://www.atmo-grandest.eu/etudes>

ATMO Grand Est

ATMO Grand Est est un organisme de surveillance et d'étude de la pollution atmosphérique dans la région Grand Est, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire. ATMO Grand Est regroupe des représentants de l'Etat, des industriels, des collectivités locales et territoriales ainsi que des mouvements associatifs et personnalités qualifiées.

ATMO Grand Est affiche des missions tant réglementaires que collégiales, une vision intégrée pour ses champs d'intervention et les valeurs qui les animent :

- * Des missions d'observatoire et de communication (dont la surveillance et l'information réglementaires), d'aide à la décision et d'amélioration des connaissances, toutes orientées vers l'action en résonance avec le plan national de surveillance de la qualité de l'air, avec comme finalité l'amélioration du capital atmosphérique vis-à-vis de ses impacts sur la santé et l'environnement.
- * Un champ d'intervention en approche intégrée couvrant les compartiments chimiques et physiques de l'atmosphère extérieure et intérieure : depuis les sources d'émissions (polluants et gaz à effet de serre) et déterminants comme l'énergie, jusqu'à l'évaluation des actions en connaissances de causes des impacts sur la santé et l'environnement voire sur le social et l'économie.
- * Une organisation responsable s'appuyant sur des valeurs professionnelles (efficacité des outils et valorisation de l'expertise, coopérations, etc.) et managériales (relations et conditions de travail) et se fondant sur des valeurs sociétales (intérêt collectif, collégialité, transparence, impartialité, dialogue respectueux avec et entre les parties prenantes, proximité avec le territoire, réduction des inégalités d'exposition avec protection des personnes vulnérables, etc.).

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook

Internet : www.atmo-grandest.eu

Facebook : <https://www.facebook.com/atmograndest/>



Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03.88.19.26.66 – contact@atmo-grandest.eu

Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air